

■ **ATAG Asset Management AG**, succursale de Lausanne, gérer et investir des titres de toute genre et des liquidités, services y relatifs, opérations boursières et financières (FOSC du 05.09.2001, p. 6897). Siège principal : Bâle. La signature de Paul Rochat est radiée. La succursale est également engagée par la signature collective à deux de Georgette Dubach, de Zurich, à Hiltfingen, et Susanne Pfeuti, de Rüschegg, à Berne. Procuration collective à deux limitée à la succursale est conférée à Catherine Cherpillod, de Vucherens, à Carrouge (VD).
Journal no 2483 du 04.03.2002
(00374346 / CH-550.1.015.352-0)